

MAIRIE DE SAILLY-LEZ-LANNOY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026/35

L'an deux mil vingt-six, le 13 juin à 10 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sailly-lez-Lannoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric SKYRONKA, Maire, en suite de la convocation en date du 05 juin dont un exemplaire a été affiché au panneau réservé à cet effet, sous le préau de la mairie.

Séance ouverte

Étaient présents : Mme BOZEK Martha, M. GOREZ Patrick, Mme HAUSTRATE Céline, M. JOLY Johannes, Mme LEPEVE Christelle, M. MEPLON Paul, M. MESTACK Jean-Louis, Mme POLLET Hélène, M. POLLET Thomas, M. SKYRONKA Eric, Mme SPELEERS Chantal, M. SPELEERS Philippe, Mme VANBREMEERSCH Sophie, M. VANDYSTADT Benoît, Mme VERTAIN Samia, M. WYFFELS Jean-Charles.

Absents ont donné pouvoirs : M. DENIEUL Alain à M. GOREZ Patrick ; Mme DENOIT Valérie à Mme SPELEERS Chantal ; Mme HUYGHE Bernadette à Mme VANBREMEERSCH Sophie

Secrétaire de séance : M. MEPLON Paul

NOMINATION D'UN NOUVEAU CORRESPONDANT DEFENSE

Vu la délibération 2026-17.

Considérant qu'il est nécessaire de modifier la désignation du correspondant Défense.

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite des élections municipales, il est nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau correspondant défense qui a pour rôle d'être un vecteur en cas de crise de quelque nature que ce soit (intempéries, accident de la circulation, accident technologique, menaces, pandémie grippale...) entre les services de l'Etat et les services municipaux en charge des mêmes dossiers.

- La candidature de Monsieur WYFFELS Jean-Charles est proposée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Désigne Monsieur WYFFELS Jean-Charles, conseiller municipal chargé des questions de défense pour la commune de Sailly-lez-Lannoy.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.
- Adopte :
 - à 19 voix pour
 - à 0 voix contre
 - à 0 abstention(s)

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire M. Eric SKYRONKA	Le Secrétaire de séance M. Paul MEPLON
 	